



UNIL | Université de Lausanne
 Faculté des géosciences et de l'environnement
 Secrétariat du master en biogéosciences
 bâtiment Géopolis
 CH-1015 Lausanne



Formulaire sur l'utilisation des données du mémoire de master

Ce formulaire a pour but de clarifier si, en contrepartie du financement, de l'encadrement et du suivi offerts par les universités de Lausanne et de Neuchâtel pour la réalisation du mémoire, l'étudiant-e autorise les encadrant-e-s à utiliser les données à des fins de recherche, de publication scientifique ou d'enseignement, une fois son travail terminé.

Si l'autorisation est donnée : la contribution de l'étudiant-e à l'obtention des données sera mentionnée, et ce à chaque utilisation. Selon le degré d'implication de l'étudiant-e dans le produit final (publication, poster, enseignement, etc.), la position de son nom variera.

Si l'autorisation est refusée : l'étudiant-e pourra mener seul-e et pour son propre compte la valorisation de ses données, sans toutefois s'assurer du soutien du ou des encadrant-e-s. L'utilisation des logos des universités est dans ce cas proscrit.

La réponse à ce formulaire s'applique quand bien même l'étudiant-e aurait quitté l'Université.

Autorisez-vous vos encadrant-e-s à utiliser les données de votre mémoire de master ?

Oui

Non

Nom : Prénom :

Lieu et date : Signature :

Ce formulaire doit être rempli et transmis au plus tard à la fin des cours du premier semestre de formation, en parallèle au choix du sujet et du nom du directeur du mémoire. La transmission se fait uniquement par mail auprès du secrétariat du master.